



MAIRIE DE FORGES

**COMPTE-RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU
MERCREDI 24 MAI 2017
A 20H00**

Membres en exercice : 13

Présents : 10 Votants : (Pour : 10 / contre : 0 / abstention : 0) Absents excusés : 03

Date de la convocation et de l'affichage : 17 Mai 2017

Le **MERCREDI 24 MAI 2017** à vingt heures, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de FORGES se sont réunis dans la Salle du Conseil, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Sont présents : Mesdames BERNARD Micheline, DUPONT Cécile, GONÇALVES Sidalia, VILLAUDY TALLEC Isabelle, Messieurs BARITEAU Philippe, BERNARD Gilbert, LUCAS Cédric, RENOU Gérard, SAUNIER Jean-Luc, TERRIEN Philippe, formant la majorité des Membres en exercice, le Conseil étant composé de treize Membres.

Sont absents et excusés : LAFORGE Fabienne, LE ROCHELEUIL Angélique et DURRANT Arnaud.

Isabelle VILLAUDY TALLEC est élue **Secrétaire de séance**.

La séance est ouverte sous la présidence de *Micheline BERNARD*, le Maire.

Le quorum étant atteint, Madame le Maire déclare la séance ouverte à 20h00, Conformément à l'article L2121.18 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance est publique.

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation des comptes rendus de séances du 16 Mars et 10 Avril 2017
- CDC Aunis Sud : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Inventaire zones humides
- Agrandissement du restaurant scolaire :
 - Autorisation pour solliciter les banques
 - Point sur les travaux
- Ecole : Rentrée Septembre 2017
Réforme des Rythmes Scolaires
- Personnel Communal
- Décisions budgétaires
- Devis SDEER
- Bureaux de vote : Elections législatives des 11 et 18 Juin 2017
- Travaux en cours
- Questions diverses

Approbation des comptes rendus de séances des 16 Mars et 10 Avril 2017

Les comptes rendus de séances des 16 Mars et 10 Avril 2017 sont approuvés à l'unanimité.

.../...

CDC AUNIS SUD

► Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Monsieur Gérard RENO, Maire-Adjoint fait le point sur l'avancée du dossier et sur le projet d'aménagement de développement durable (PADD). A la suite du travail de la Commission, les Communes vont être sollicitées pour amender le projet. Quatre réunions publiques sont prévues à l'Automne sur l'ensemble du territoire Aunis Sud afin d'informer la population.

► Inventaire des zones humides

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la réalisation des inventaires communaux des zones humides est rendue obligatoire par le SADGE et les SAGES dans le cadre de l'élaboration du PLUI valant Plan Local de l'habitat.

Il convient de signer une Convention avec la CDC Aunis Sud par laquelle la Commune confie à la CDC la réalisation de l'inventaire des zones humides, du réseau hydrologique et des plans d'eau.

Dans le cadre de cet inventaire la Commune doit mettre en place un groupe d'acteurs locaux d'environ 15 personnes. Ce groupe doit être composé d'Elus, d'Exploitants Agricoles, de Représentants d'Associations de pêche, de chasse, de randonnée, de protection de la nature, de Syndicats de rivière et de la propriété foncière.

AGRANDISSEMENT DU RESTAURANT SCOLAIRE

- Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à solliciter quatre banques sur la base de l'estimatif du Maître d'œuvre : Le Crédit Agricole, le Crédit Mutuel, la Caisse d'Epargne et la Banque Postale.
- Monsieur Philippe BARITEAU, Maire-Adjoint, fait le compte-rendu de la réunion de travail du 4 Mai dernier avec l'Architecte Monsieur FRAIRE : Discussion sur le matériel de cuisine, aménagement du parking. Il convient de réaliser une étude géotechnique. Le Conseil Municipal choisit la proposition de JOSENSI CONSULTANT, pour un montant de 3.595,20 Euros TTC.

ECOLE PRIMAIRE

- Madame Isabelle VILLAUDY TALLEC, Maire-Adjoint fait le point sur la rentrée de Septembre prochain : Effectif stable et maintien de l'ensemble des classes. Elle évoque également le cas de plusieurs enfants de petite section ayant un comportement très difficile.
- L'Ensemble des Communes de la CDC Aunis Sud souhaitent prendre le temps de la réflexion pour la réforme des rythmes scolaires : Etude des coûts, enquête auprès des familles, conséquences sur les accueils périscolaires afin d'envisager des solutions cohérentes pour la rentrée 2018.

PERSONNEL COMMUNAL

- Madame Isabelle VILLAUDY TALLEC, Maire-Adjoint informe l'Assemblée des problèmes de santé d'un Agent du service Administratif.
- Elle va contacter la Mission Locale pour le renouvellement du contrat aidé de Jimmy METRAL.
- Le Conseil Municipal ne souhaite pas demander le renouvellement du contrat aidé de Jean-Michel THIBAudeau.

DECISIONS BUDGETAIRES

- Madame le Maire rappelle à l'Assemblée que le Conservateur régional des Monuments Historiques a refusé le permis de construire de rénovation de l'église. Il a demandé également des travaux de sondages stratigraphiques afin de déterminer la présence éventuelle de décors sous-jacents. Le Conseil Municipal valide le choix de l'entreprise SOCRA pour un montant de 3.792,- Euros TTC.

.../...

Les fouilles archéologiques préventives du terrain situé derrière l'église auront lieu en Septembre prochain, une réunion de travail est prévue à la mi-Juin.

- Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la Compagnie d'Assurances Pacifica a transmis un chèque de 1.169,99 Euros pour le règlement du sinistre du logement communal sis 4 Rue Délidon. Une franchise de 150 Euros reste à la charge des locataires.

DEVIS DU SDEER

- Monsieur Philippe BARITEAU, Maire-Adjoint présente les devis pour le changement des horloges astronomiques des différents points de la Commune, soit 600,-Euros à la charge de la Commune.
- Le Conseil Municipal acte la composition des bureaux de vote pour les élections législatives des 11 et 18 Juin 2017.

TRAVAUX EN COURS

Monsieur Philippe BARITEAU fait le point sur le dossier de l'aménagement de la rue Délidon. Il rappelle que le dossier de la traverse du bourg de FORGES est examiné par la Commission de sécurité des services du Conseil Départemental.

QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire explique que le recensement de la population de FORGES se déroulera du 18 Janvier au 17 Février 2018. Le Conseil Municipal propose Eliette RENOU comme « coordonnateur communal ». Vu la taille de la Commune, il sera nécessaire de nommer 2 Agents recenseurs.

Les Associations USF Vétérans et CB Rallye 17 vont organiser les festivités du 14 Juillet.

La séance est levée à minuit.